



**DISTRIBUEZ VOS FICHES DE PAIE
EN TOUTE SIMPLICITÉ**

avec

Pagga



www.lucca.fr

Congés et absences – Notes de frais – Dossier RH – Fiches de paie dématérialisées – Suivi des temps

Pagga, service en ligne de dématérialisation des bulletins de paie

Pagga est un moyen simple, sécurisé et économique de distribuer vos fiches de paie.

160

Clients

10 000

Utilisateurs

250 000

Fiches de paie déjà distribuées

Pagga est compatible avec tous les bulletins de paie du marché

Que les bulletins de paie de vos collaborateurs s'étendent sur **une ou plusieurs pages**, qu'ils soient gris, bleu ou bleu-gris, que vous les éditiez en interne ou que vous les receviez de votre cabinet comptable, Pagga les distribue pour vous.

Pour distribuer, Pagga n'a besoin que des **numéros de sécurité sociale**.

Gagnez en productivité, réduisez vos coûts, faites simple

Gain de temps pour le service RH

- ◆ La distribution se fait en quelques minutes.
- ◆ Vos collaborateurs ont accès à leurs archives : finies les réclamations.

Collaborateurs rassurés

- ◆ Plus de feuille volante.
- ◆ Plus de pli envoyé à la mauvaise adresse.
- ◆ Fiches de paie accessibles 24h/24 et 7j/7.
- ◆ Notification mail à chaque distribution.

Moins cher qu'un envoi postal

- ◆ Plus d'impression, de mise sous pli et d'envoi postal.
- ◆ Contrairement à un coffre-fort électronique, vos collaborateurs n'ont plus accès à Pagga une fois qu'ils ont quitté votre société. Vous ne payez pas pour un service superflu.

3 fonctionnalités principales



Distribution

Pour distribuer les fiches de paie à l'ensemble de vos collaborateurs, vous n'avez qu'à **importer dans Pagga le fichier PDF** des fiches de paie généré par votre logiciel de paie, ou transmis par votre cabinet comptable.



Archivage

La loi impose à l'employeur de **conserver pendant 5 ans** un double des bulletins de paie sous forme papier ou électronique. Pagga conserve au-delà de ces 5 ans tous les bulletins de paie distribués. Sur demande, l'administrateur peut ainsi télécharger tous les bulletins de paie d'un salarié parti, en un clic.



Sécurité et confidentialité

L'accès à la plateforme Lucca est contrôlé par des dispositifs de gestion des serveurs et des connexions. Une **protection spécifique** a également été conçue pour Pagga. Une saisie du mot de passe est nécessaire lors de l'accès à Pagga et une nouvelle saisie est demandée au moment du téléchargement des fiches de paie.

Ils font confiance à Pagga



Pourquoi choisit-on Pagga ?

Pour son **expertise** :

Pagga est un outil dédié à la distribution des bulletins de paie.

Son **déploiement rapide et facile** :

La mise en place de Pagga est simplissime. Quelle que soit la taille de votre société, vous pouvez être équipé de Pagga avant votre prochaine paie.

Son **accompagnement réactif** :

Avec 98% de satisfaction en 2015, l'équipe Customer Success fait toujours le maximum pour répondre à toutes vos questions dans les meilleurs délais.

Répondre efficacement aux exigences législatives de remise des bulletins de paie, c'est possible

Article L.3243-2 du Code du travail :

L'employeur remet (...) une pièce justificative dite bulletin de paie. Avec l'accord du salarié concerné, cette remise peut être effectuée sous forme électronique, dans des conditions de nature à garantir l'intégrité des données.

Accord du salarié

Lors du déploiement, l'équipe consulting Lucca vous fournit un modèle d'accord de remise du bulletin de paie au format électronique à faire accepter par vos collaborateurs.

L'administrateur gère la liste des collaborateurs ayant accepté la dématérialisation de façon simple : case à cocher dans « Activation du service de dématérialisation ». Si l'un de vos collaborateurs souhaite passer à la dématérialisation après les autres, il est donc facile de lui activer le service.

Pour vos nouveaux collaborateurs, le plus simple est d'intégrer l'accord de remise du bulletin de paie au format électronique à leur contrat de travail.

Intégrité des données

L'intégrité des données est garantie par le rapport de traitement de Pagga. Tout bulletin de paie qui n'aurait pas été reconnu est signalé. Aucune perte de données n'est ainsi possible.

Par ailleurs, l'ensemble des opérations, depuis le téléchargement du fichier initial jusqu'à la distribution des bulletins de paie individuels, est réalisé depuis un serveur sécurisé avec cryptage des échanges. Le cryptage garantit la confidentialité du transfert.

Le service en ligne Pagga c'est :



L'accès au service avec une connexion sécurisée (https)



Une URL dédiée



Une disponibilité du service 24h/24, 7j/7



Une sauvegarde quotidienne des données



La protection de la plateforme (firewall et WAF)



Un support client disponible tous les jours ouvrés de 9:00 à 17:00 (UTC/GMT +01:00)



Une protection à la connexion et au téléchargement



Un archivage automatique des fiches de paie distribuées